



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°259 DU 29 MARS AU 4 AVRIL 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées, 1 victime de VSBG et 2 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 4 mineurs et 1 femme tués.

Des policiers, des Imbonerakure, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Deux membres du parti CNL ont été arrêtés arbitrairement au cours de cette période.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres qui continue à se manifester.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice et aux faits sécuritaires ayant causé deux personnes blessées.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA JUSTICE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES	3
I.1. DU DROIT A LA VIE	3
I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE	3
I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE	3
I.3. DU DROIT A LA LIBERTE	4
I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT	4
II. DE LA JUSTICE	4
III. DE LA GOUVERNANCE	4
IV. DES FAITS SECURITAIRES	5
IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	5
IV.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES	6
V. CONCLUSION	7

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BSR	: Bureau Spécial de Recherche
CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CNIDH	: Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
CNL	: Conseil National pour la Liberté
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FDNB	: Forces de Défense Nationale du Burundi
OPC	: Officier de Police Chef
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
OPN	: Officier de Police Nationale
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance
VSBG	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

Une personne tuée en commune Muha, Bujumbura mairie

Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 2021, vers 2 heures du matin, à la 23^{ème} avenue, quartier Kinanira de la zone Musaga, commune Muha, Bujumbura mairie, Lionel Nimubona, caissier au bar « KUMUCAMO », a été tué à coups de balle par le colonel Jean Blaise Nimpagaritse, Officier de la FDNB. Selon des sources sur place, un travailleur du bar avait refusé de lui servir de la bière les heures avancées. Selon les mêmes sources, colonel Jean Blaise s'est précipité chez lui pour prendre son fusil et est retourné au bar. Ne trouvant pas le serveur, il a demandé au caissier de montrer où était caché son collègue et il lui a tiré dessus deux balles et le caissier est mort sur le champ.

Une femme tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 3 avril 2021 indique qu'en date du 21 mars 2021, Alice Irakoze, âgée de 26 ans, mère de deux enfants, est morte à l'Hôpital Roi Khaled suite aux coups de bâtons lui infligés par des Imbonerakure

Une personne tuée en commune Muha, Bujumbura mairie

Une femme tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura mairie

sur l'ordre d'Adélaïde Uwineza, chef de quartier Kavumu I. Selon des sources sur place, en date du 15 mars 2021, au quartier Kavumu I, 5^{ème} avenue, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura mairie, Alice Irakoze a été battue par Dieudonné Twagirayezu alias Dibwedibwe, Jean Jacques Habimana, Hugues Ndayikeje, Franco, Richard alias Macade et Gilbert, tous des Imbonerakure, suite à l'ordre donné de la corriger « Gukubura » par cette autorité, Adélaïde. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient accompagné le chef de quartier qui intervenait lorsqu'Alice se disputait avec certains membres de sa famille. Ils ont commencé à la tabasser par après elle a réussi à s'enfuir et s'est enfermé dans la maison de sa grand-mère. Plus tard dans la nuit, Jean Jacques Habimana est revenu et lui a dit qu'il allait la transporter à l'hôpital mais la victime a été conduite au bureau de la zone Kamenge où elle a été battue de nouveau avant d'être mise au cachot de cette zone. En date du 18 mars 2021, Alice a commencé à vomir du sang et l'OPJ Ayubu qui avait son dossier a demandé à Adélaïde de la récupérer mais c'est sa famille qui l'a transportée à l'hôpital Roi Khaled où la victime a succombé en date du 21 mars 2021. Ces présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot du BSR.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 25 Mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, A.K., âgée de 5 ans, a été violée dans un boisement par son voisin, Désiré Nimbona, âgé de

15 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la brigade Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 29 mars 2021 indique qu'en date du 28 mars 2021, sur la colline Butare, commune Kayogoro, province Makamba, Nestor Ntahondereye alias Wayinze, originaire de la colline Kabizi et Augustin Nduwayo alias Maneno, originaire de la colline Rusovu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal

de police de cette commune par Antoine Ndayiragije, Administrateur de la commune Kayogoro à bord de son véhicule de service en les accusant de perturber l'ordre public. Selon des sources sur place, ces victimes participaient à la célébration du deuxième anniversaire d'agrément du parti CNL. Selon les mêmes sources, Antoine Ndayiragije avait interdit la célébration de cet anniversaire alors que l'autorisation avait été donnée par le Gouverneur de province, Françoise Ngozirazana.

II. DE LA JUSTICE

Un procès de flagrance en province Rutana

En date du 30 mars 2021, lors d'un procès de flagrance, le TGI Rutana a condamné Elad Niyonzima, brigadier de police à 10 ans de servitude pénale. Selon des sources sur place, en date du 29 mars 2021, sur la route Rutana-Bukemba, Elad Niyonzima, accompagné de 2 agents de police avait

été surpris en train de fouiller et piller un bus contenant des passagers de la province Karuzi qui venait de Makamba. Selon les mêmes sources, Elad a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de Rutana par OPC2 Léandre Nzomwita, OPN 0738 de la matricule, Commissaire provincial de police à Rutana.

III. DE LA GOUVERNANCE

Des mauvaises conditions de détentions à la prison de Mpimba

Le contenu d'une lettre écrite au Directeur de la prison Mpimba, en date du 22 mars 2021 par Honorable Fabien Banciryano, montre des mauvaises conditions de détentions des prisonniers et des mauvais traitements qu'ils subissent de la part des chefs des quartiers communément appelés « généraux » sous l'œil complaisant dudit directeur. Ces derniers font des collectes d'argent dont les montants varient de 5 000 fbu à 500 000 fbu selon des quartiers de résidence dans la prison auprès des prisonniers nouvellement arrivés et sans quittance. En outre, des aliments sont distribués aux prisonniers d'une façon irrégulière. Certaines fois, des prisonniers reçoivent seulement du haricot ou de la farine alors qu'ils devraient bénéficier les deux sortes d'aliments chaque jour. Des prisonniers sont également punis par ces chefs des quartiers soit en les tabassant, en les privant des sorties, en les mettant dans des cellules d'isolement,... ce qui cause aux prisonniers des maladies diverses.

Signalons que l'Honorable Fabien Banciryano a été placé dans une cellule très exiguë de la prison Mpimba depuis le 28 mars 2021 suite à cette lettre qu'il a adressée au directeur de cette maison de détention. Malgré que le placement en isolement viole les droits de l'Honorable Fabien Banciryano qui a une santé fragile, le président de la CNIDH, Sixte Vigny Nimubona a minimisé les mauvais traitements subis par l'honorable Fabien en déclarant qu'il est normal de le corriger, lors de sa visite effectuée à cette prison en date du 29 mars 2021.

La Ligue Iteka déplore les mauvaises conditions auxquelles font face les prisonniers et demande aux autorités pénitentiaires et au Ministère de la Justice d'améliorer les conditions de détention et de traiter dignement tous les prisonniers en respectant la loi.

IV. DES FAITS SECURITAIRES

IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux personnes tuées en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 4 avril 2021, vers 21 heures, au quartier Gitwa, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, des gens non identifiés ont attaqué le domicile d'Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, tuant son enfant, Chanel Mpawenayo, âgé de 15 ans, élève en 6^{ème} année à l'ECOFO Mwaro II et

son domestique, Mechack, âgé de 17 ans, à coups de 4 balles, chacun au niveau de la tête. Selon des sources sur place, les présumés auteurs étaient à bord d'un véhicule de type Hilux et ont pris le large vers Fota en commune Ndava. Signalons que dans cette nuit, une grenade a été lancée sur une maison du vice-président de la République, Prosper Bazombanza endommageant une fenêtre.

IV.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 mars 2021 indique qu'en date du 28 mars 2021, sur la colline et zone Kiguhu, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, Gaspard Harimenshi, âgé de 62 ans, a été tué à coups d'une petite houe au niveau de la tête par son fils, Justin Tuyikorere, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Justin a demandé à son père sa propriété foncière afin de la vendre et son père a refusé. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de Mpinga-Kayove.

Un enfant tué en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mars 2021 indique que dans la nuit du 26 au 27 mars 2021, près d'un pont de la rivière Ruvyironza séparant les communes Gishubi et Makebuko, sur la colline Nyamugari, commune Gishubi, province Gitega, Bonfils Izonderera, âgé de 3 ans, a été tué après être jeté avec sa mère Anick dans la rivière Ruvyironza par Jean Marie Ndikuriyo, père de l'enfant et sa femme, Emelyne Tuyisabe. Selon des sources sur place, la mère de Bonfils, Anick s'est accrochée aux bambous se trouvant au bord de la rivière et elle s'est sauvée ainsi. Selon les mêmes sources, Anick avait été appelée par le père de l'enfant de venir passer la nuit chez lui afin de lui montrer une propriété foncière. Cependant, pendant la nuit, les victimes ont été réveillées par leurs hôtes en leur disant de fuir qu'ils étaient attaqués et ont

pris la direction de la rivière Ruvyironza. Jean Marie a été arrêté par des policiers et jugé par le TGI Gitega au cours d'un procès en flagrance aux enceintes de la prison Gitega, en date 28 mars 2021. Il a été condamné à la prison à perpétuité tandis que sa complice, Emelyne avait pris fuite.

Une petite fille tuée en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 mars 2021 indique qu'en date du 25 mars 2021, sur la colline Musenga, commune Gishubi, province Gitega, Emmanuela Irakoze, âgée de 4 ans, a été tuée égorgée par son oncle Egide Niyukuri, âgé de 24 ans, et l'a jetée dans une brousse. Selon des sources sur place, la victime vivait chez ses grands-parents où sa mère l'avait laissée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et jugé lors d'un procès en flagrance tenu en date du 28 mars 2021 dans la prison de Gitega, où il a été condamné à une peine à perpétuité.

Une personne tuée en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Un enfant tué en commune Gishubi, province Gitega

Une petite fille tuée en commune Gishubi, province Gitega

IV.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Un membre du parti CNDD-FDD blessé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 3 avril 2021, vers 18 heures, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Mpandushe, âgé de 22 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé au niveau du dos par Mpawenimana, âgé de 28 ans, cabaretier de cette colline, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime qui était en état d'ivresse avait une dette de 500 fbu envers Mpawenimana. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par un conducteur de taxi moto vers le CDS Buhiga pour des soins médicaux avant d'être transférée à l'hôpital de Buhiga. Le présumé auteur a pris le large après avoir appris qu'il était recherché par la police.

Une personne blessée en commune Mwumba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 mars 2021 indique qu'en date du 23 mars 2021,

Un membre du parti CNDD-FDD blessé en commune Buhiga, province Karuzi

Une personne blessée en commune Mwumba, province Ngozi

Des intimidations contre la population de la composante sociale Twa en commune et province Muyinga

vers 20 heures, sur la colline Rwarangabo, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Ezéchiel Baranyikwa, âgé de 32 ans, a été blessé au niveau de la tête, à coups de machettes, par son voisin Gilbert Ndayisaba, âgé de 30 ans, lors d'une dispute près de son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été évacuée par ses voisins vers le CDS Gatsinda pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Des intimidations contre la population de la composante sociale Twa en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mars 2021 indique qu'en date du 18 mars 2021, sur la colline Ruganirwa, zone Cumba, commune et province Muyinga, les habitants de la composante sociale Twa de cette colline ont été menacés de mort par le représentant zonal des Imbonerakure en présence de Shabani Nimubona, chef de zone et chef provincial des Imbonerakure. Selon des sources sur place, c'était pendant des travaux communautaires dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'environnement, ce représentant zonal des Imbonerakure a proféré des menaces aux habitants de la composition sociale Twa en les accusant de voleurs dans des champs et dans des maisons. Selon les mêmes sources, il leur a dit ceci : "*Ubusuma bwanyu, ububegito vyanyu nivyoyatumye mupinga, tuzobapingura*" ce qui signifie « votre banditisme, vos bêtises vous ont poussés à être des opposants, nous allons vous éliminer ».

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de violations du droit à la vie, du droit à l'intégrité physique et de la privation de liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées à la justice et aux faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs des crimes sans parti pris.